

les torontois et les gens de la région de Toronto, de regarder leurs programmes préférés américains, ce qu'ils font actuellement.

Si nos gens commencent à regarder la télévision américaine en couleurs, vous pouvez vous imaginer ce qui pourra arriver. Je sais que mon honorable ami est aussi inquiet que moi à ce sujet-là. Il faut que Radio-Canada fasse des recherches dans le domaine de la télévision ou de la radiodiffusion au Canada. Si la Société n'entre pas en concurrence immédiate avec la télévision privée et américaine, la situation sera déplorable. Elle doit donc consacrer les sommes qu'elle a l'intention d'affecter au développement de la télévision en couleurs. Je ne crois pas qu'on puisse la blâmer de ce faire.

Nul doute que si l'on regarde dans le rayonnement de la Société Radio-Canada—c'est un résumé des observations de Radio-Canada—on constate que celle-ci souscrit aux recommandations du comité Fowler à l'effet d'étendre le plus possible le réseau de la télévision à travers tout le Canada.

Mais encore là, il faut admettre qu'il est devenu de plus en plus impossible d'atteindre certaines régions sans y consacrer une somme énorme.

Cependant, chaque année, la Société Radio-Canada consacre des sommes de plus en plus élevées—et c'est le vœu, je crois bien, de l'honorable député de Meadow-Lake—afin de pouvoir desservir ces régions.

Si l'on se reporte aux paroles que l'honorable ministre responsable prononçait jeudi soir, le 8 mars, comme en fait foi la page 2419 du compte rendu officiel des *Débats*, on peut lire ceci:

J'ai demandé à Radio-Canada—et Radio-Canada, comme les membres du comité peuvent l'imaginer, s'est empressée de répondre—de fournir au gouvernement une estimation des frais d'établissement de quelque chose semblable à ce qui a été proposé par l'honorable député de Churchill, à savoir de réserver un fonds afin que la dernière étape vers les limites possibles soit franchie avec ordre et méthode;...

Et je crois que ceci s'applique à l'honorable député de Churchill ainsi qu'à celui de Meadow-Lake et à tous les autres députés représentant des régions du Nord du Canada. ...ainsi Radio-Canada pourrait établir ses besoins prioritaires et prendre les dispositions pour fournir un service national accessible, de préférence, à tous les foyers canadiens.

Évidemment, l'honorable ministre regrettait de n'être pas en mesure de dire aux députés ce qui se produira. C'est une question que le cabinet étudie et qui relève, évidemment, de la politique générale du gouvernement, qui relève des conclusions du rapport du comité Fowler.

Personnellement, j'ai tenté et obtenu de siéger au sein du comité de la radiodiffusion, télévision, films et assistance aux arts; je ne

[M. Prud'homme.]

sais pas si mon honorable ami est membre de ce comité, mais s'il n'en est pas membre, à l'instar des autres députés, il peut venir devant ce comité lorsqu'il sera établi, et je suis persuadé qu'il pourra faire entendre ses recommandations. Je suis sûr que l'honorable député trouvera chez les membres de ce comité des gens sympathiques—je ne veux pas parler pour les autres membres du comité permanent, évidemment—et je puis l'assurer que moi-même, je serai des plus intéressés à écouter ses vues et ses recommandations, bref, essayer de trouver avec lui, dans les circonstances, quelles pourraient être la solution idéale et les recommandations que nous pourrions faire et à la Société Radio-Canada et au gouvernement.

Évidemment, ces recommandations tiendront toujours compte de questions qu'on refuse souvent le plus de mentionner, c'est-à-dire des questions d'ordre pratique, des questions réalistes, en un mot la question des possibilités financières.

Évidemment, on pourrait peut-être employer la méthode d'un certain parti politique en cette enceinte et dire que, humainement, c'est possible de desservir, j'en suis certain, toutes les régions du Nord du pays et toutes les régions que nous ne desservons pas. Mais c'est une question financière, et il semble qu'à l'heure actuelle, ce soit là la grande difficulté. Sitôt que nous pourrions trouver les moyens de résoudre cette question, je suis certain que ladite résolution aura plus sa raison d'être inscrite au *Feuilleton*.

A ce moment-là, l'honorable député et les autres qui s'intéressent à la question n'auront plus à être mécontents.

• (6.00 p.m.)

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le débat sur ce sujet mais c'est mon devoir de le faire maintenant.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT
SUIVANT LES QUESTIONS DEVANT ÊTRE DÉBATTUES SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): Il est de mon devoir, en conformité de l'article provisoire 39A du Règlement, d'informer la Chambre que la question suivante sera débattue au moment de l'ajournement, ce soir: Le député de Springfield (M. Schreyer): L'agriculture—Prix exorbitants exigés pour les céréales de provende.

RADIO-CANADA

DEMANDE DE RÉSEAU DE TÉLÉVISION DANS LE NORD DE LA SASKATCHEWAN

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. C. A. Cadieu (Meadow-Lake):